

Recensement 2012 - CANCALE

Le recensement de la population de CANCALE aura lieu du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2012.

Mode d'emploi

1. A partir du 19 janvier, l'agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer.

Participer au recensement est un acte civique et aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation .
--

Composition de l'équipe municipale chargée du recensement :

M. EUDES Alain, directeur des services à la population

Mme LEROUX-LACHEZE Edith, coordonnatrice communale pour le recensement

Agents recenseurs :

Mme LIBOUBAN Martine

M. MOUASSEH-LANOE Christophe

Mme DELISLE Sophie

Melle FOLLIOT Héloïse

Mme GILBERT Véronique

Mme VIBERT Sylvie

Mme LEGUAY Aline

Melle CRUBLE Alexandra

Mme MERCIER Kristell

Melle GUERIN Mélanie

Mme GUENARD Andrée

Mme ALLANO Christèle

Mme RIVIERE Marie-Thé

Mme GOUGEON Yolande

M. FOUCHE Patrice

Pour tout renseignement :

N° de téléphone du bureau du recensement : 06 07 33 16 13